



PROCES-VERBAL

Commission Régionale U6 / U11

Réunion du : Lundi 6 Mars 2023

Présidence : M. PERFETTI Jean-Claude

Présent(s) : MM CRISTOFARI Paul – PAOLI Daniel - MME PERI Jeanne – MME VINCIGUERA Eliane – BONAVIDA Antoine

Absent(s) :

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

PLATEAUX N°18 DU SAMEDI 18 MARS 2023

U6 À U9

DE 10H À 13H30

Centre de BALAGNE :

Stade de CALVI

Club organisateur : JS CALVI

Clubs convoqués : AS STA REPARATA / JS CALVI / Entente FC BALAGNE-JS MONTICELLO / SQUADRA LUMIACCIA / AS CALINZANA

Centre de BASTIA I :

Stade de la CCAS

Club organisateur : GFCBL

Clubs convoqués : GFCBL / FC BORGIO / ASC PIEVE DI LOTA / USC.CORTE PTE LECCIA / AS CASINCA / FC COSTA VERDE

Centre d BASTIA II :

Stade d'ERBAJOLO

Club organisateur : EC BASTIA SUD

Clubs convoqués : EC BASTIA SUD / Féminines ECB (1 équipe) / AS FURIANI AGLIANI / A NEBBIU C.D'ORU / FJE BIGUGLIA / SC BASTIA / AS CAPI CORSU / GALLIA.C.LUCCIANA

RAPPEL

U6 – U7 : DE 10H À 11H30

U8 – U9 : DE 11H30 À 13H30

PROCHAINS PLATEAUX LE SAMEDI 25 MARS
2023 (RATTRAPAGE)

PLATEAUX N°18 DU SAMEDI 18 MARS 2023

U10 À U11

DE 10H À 13H

PLATEAU A :

Centre de BALAGNE :

Stade de CALVI

Club organisateur : JS CALVI

Clubs convoqués : JS CALVI / AS STA REPARATA / Entente FC BALAGNE-JS MONTICELLO / SQUADRA LUMIACCIA / AS CALINZANA

PLATEAU B :

Stade de VESCOVATO

Club organisateur : AS CASINCA

Clubs convoqués : AS CASINCA / EC BASTIA SUD / ASC PIEVE DI LOTA / USC CORTE PTE LECCIA

PLATEAU C :

Stade de BORGGO

Club organisateur : FC BORGGO

Clubs convoqués : FC BORGGO / SC BASTIA / FJE BIGUGLIA / FC COSTA VERDE

PLATEAU D :

Stade d'OLETTA

Club organisateur : AS NEBBIU C.D'ORU

Clubs convoqués : AS NEBBIU C.D'ORU / AS FURIANI AGLIANI / AS CAPI CORSU / GALLIA.C.LUCCIANA / SC BASTIA (Féminines 2 équipes)

**PROCHAINS PLATEAUX LE SAMEDI 25 MARS
2023 (RATTRAPAGE)**

CALENDRIER 2022 /2023

REPRISE DES PLATEAUX LE SAMEDI 11 MARS 2023

17 – SAMEDI 11 Mars 2023

18 – SAMEDI 18 Mars 2023

RATTRAPAGES

SAMEDI 25 MARS 2023

SAMEDI 1^{ER} AVRIL 2023

SAMEDI 22 AVRIL 2023

SAMEDI 29 AVRIL 2023

GESTION EN CAS D'INTEMPERIES

Le bon déroulement des plateaux est à l'appréciation du club organisateur.

Dans l'impossibilité du déroulement de celui-ci, le club organisateur est dans l'obligation d'en informer les clubs et la Commission (éviter les déplacements inutiles).

Changement d'installations (terrains)

Les clubs possédant plusieurs terrains sont dans l'obligation d'informer la Ligue (assurance) et les clubs concernés au plus tard le mardi soir (mercredi convocations des enfants).

Retour Feuilles de présences (OBLIGATOIRE)

En cas de non-respect de cette obligation

- **Santions** : Plus d'organisation de plateaux
Amendes

LOIS DU JEU – NOUVEAUTES

U6 – U7

1/ Relance protégée : Dans la zone des 7 mètres

2/ Coup de pied de réparation (pénalty) sur la ligne des 7 mètres au milieu du But

3/ Rentrée de touche

ET :

4/ Coup de pied de coin (corner) 2 options : Conduite de balle ou passe

Précision : Le joueur / joueuse décide de rentrer en conduite de balle suite à un corner ou à une touche, joue librement et donc peut tirer et marquer un but.